



## ***Bilan des priorités de l'année 2013-2014***

### **A. Exploration minière et chapitre 22 de la Convention **COMPLÉTÉ****

Ce dossier a occupé la plus grande partie du temps de notre analyste. Les travaux ont progressé toutefois de façon satisfaisante. En février 2014, le CCEBJ a adopté les recommandations présentées par le Sous-comité sur l'exploration minière (initialement prévue en décembre 2013).

Il reste à compléter la traduction en français du rapport de recommandations et de ses annexes. Ensuite, les membres pourront valider avant la transmission du rapport aux parties signataires de la CBJNQ visées par le chapitre 22.

### **B. Renforcement de la participation publique **EN COURS****

Durant l'année 2013-2014, l'analyste et le Sous-comité ont préparé le questionnaire à l'intention des personnes ressources liées aux consultations sur le projet Matoush (à titre d'étude de cas). L'analyste a mené la plupart des entrevues à l'automne 2013 et l'hiver 2014 et a préparé des comptes rendus. Il reste à mettre à jour l'étude comparative avec d'autres juridictions au Canada impliquant la participation autochtone (ex. : Nunavut, Vallée du Mackenzie). En outre, le Sous-comité souhaite entreprendre une revue de littérature des documents essentiels en matière de participation publique. Ces volets seront alors intégrés au rapport final de recommandations dont le dépôt est prévu à l'automne 2014.

Dans la planification 2013-2014, le dépôt du rapport de recommandations était prévu en décembre 2013. Le retard est dû principalement à la priorité accordée, dans le plan de travail de l'analyste, au dossier de l'exploration minière.

### **C. Perspectives des communautés cries sur les questions environnementales et sociales **COMPLÉTÉ : SUIVI EN COURS****

À la suggestion du Comité administratif, le CCEBJ a réorienté le travail prévu sur ce dossier. Au lieu d'une enquête sur le terrain, le CCEBJ a d'abord commandé une revue de littérature des études existantes sur les préoccupations environnementales et sociales des Cris. À la lumière des conclusions de la revue de littérature, le CCEBJ pourra décider s'il souhaite approfondir un des domaines d'études à l'aide d'une enquête sur le terrain, d'un sondage, etc.

Les membres ont présenté leurs commentaires concernant le rapport préliminaire déposé par la consultante le 1<sup>er</sup> avril. Le CCEBJ examinera comment donner suite à ce rapport.

#### **D. Atelier concernant un programme d'acquisition de connaissances environnementales et sociales**      **COMPLÉTÉ**

L'atelier s'est déroulé à Mistissini les 19 et 20 mars 2014. Les représentants d'organismes du territoire ont participé en grand nombre (28 participants), mais la participation des centres de recherche était moindre (5 chercheurs).

Au départ, le CCEBJ avait prévu organiser l'événement conjointement avec des centres de recherche, mais ce partenariat ne s'est pas concrétisé. L'embauche de Catherine Lussier comme consultante affectée à la planification et à l'animation de l'atelier a toutefois permis de bonifier le contenu de l'événement et d'assurer la fluidité des interventions.

Les échanges de l'atelier, auxquels les chercheurs présents ont substantiellement contribué, ont permis d'identifier les lacunes et les contraintes en matière de partage d'information. Les participants ont aussi formulé plusieurs propositions pour faciliter le partage des résultats de recherche ainsi que la participation des communautés à toutes les étapes de la recherche.

Catherine Lussier a présenté un compte rendu de l'atelier en mai 2014. Pour mettre en œuvre certaines propositions, le CCEBJ prévoit la mise sur pied d'un sous-groupe de travail ainsi que d'un atelier de suivi dans deux ans.

#### **E. Étude sur les effets cumulatifs des activités minières**      **REPORTÉ**

Le CCEBJ souhaitait réaliser une étude concernant les effets cumulatifs des activités minières (exploration et exploitation) sur le territoire du chapitre 22. Cette étude servirait à étayer un avis à transmettre aux gouvernements à ce sujet.

La planification 2013-2014 prévoyait que les travaux se dérouleraient de février à septembre 2014. Le CCEBJ a dû décaler ce projet dans le temps en raison de l'importance des autres dossiers.

À l'automne 2014, l'analyste du CCEBJ doit entreprendre la préparation d'un document de cadrage concernant les effets cumulatifs des activités minières.

Marc Jetten  
Le 22 juillet 2014